



Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER ACTEUR DES SERVICES PORTUAIRES SETOIS (SPS)

Présentation des Services Portuaires Sétois (SPS)

SPS, société de Manutention Portuaire et Logistique est implantée sur le Port de Commerce de Sète - Frontignan depuis.

L'établissement emploie 53 collaborateurs administratifs, techniciens qualifiés, mécaniciens) et gère une centaine d'ouvriers dockers (mensuels et occasionnels) pour satisfaire les clients qui lui font confiance.

Les différents Services proposés, Transit/Douane, Consignation, QHSE, sureté et manutention permettent d'accompagner nos clients dans les meilleures conditions.

SPS évolue dans plusieurs secteurs d'activités.

- Import / Export de navire de véhicules neufs.
- Déchargement de navire de vracs solides.
- Déchargement / chargement de Fret sur Ferries.
- Import / Export et gestion de Terminaux conteneurs dry et reefers pour MSC.
- Import / Export et gestion de Terminaux remorques, tous types de véhicules avec la Turquie.

Pour les besoins de ses activités, SPS utilise des tracteurs portuaires, des chariots élévateurs, des reachtackers, et des véhicules de service électriques sur les vingt hectares amodiés sur le port de Sète.

Un atelier maintenance mécanique vient compléter la liste.



Concertation garantie par



Contact :

José HERNANDEZ
Directeur Général
j.hernandez@spssete.fr

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les Services Portuaires Sétois ont engagé plusieurs actions concrètes afin de réduire son impact environnemental, améliorer ses pratiques opérationnelles et renforcer son engagement en faveur du développement durable.

Dans une logique de diminution des émissions et d'amélioration de la performance environnementale, plusieurs initiatives ont été mises en oeuvre:

- Réalisation d'un bilan carbone.
- Intégration de cinq véhicules de services électriques.
- Déploiement de cinq véhicules de services et fonction hybrides.
- Mise à disposition de bornes de recharge pour les salariés.
- Utilisation du carburant HVO sur nos engins d'exploitation.
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Test d'un engin d'exploitation électrique.
- Création du seul Jardin arboré entretenu autour des bureau SPS.

Le développement de la plateforme ferroviaire performante au Port de Sète est une opportunité stratégique pour renforcer la compétitivité portuaire et Régionale, favoriser le report modal du camion vers le rail, diminuer les nuisances locales (bruit, pollution, trafic), et consolider des chaînes logistiques résilientes face aux aléas internationaux.

Les sillons ainsi récupérés serviront, peut-être un jour, à considérer le ferroutage sur le corridor méditerranéen entre l'Espagne et l'Italie.

Le report de 100 000 remorques/an vers le rail représenterait déjà 100 000 t CO2 évitées par an et retirerait plusieurs centaines de camions par jour sur cet axe.

SPS considère ce projet comme un levier de développement territorial cohérent avec les objectifs nationaux et régionaux de transition écologique, de création d'emplois locaux et d'aménagement du territoire.

Conclusion

Nous considérons que ce projet constitue une opportunité majeure pour

- Favoriser le report modal du transport routier vers le rail, réduisant ainsi les nuisances locales et les émissions de gaz à effet de serre.
- Renforcer la compétitivité du port de SETE en offrant des connexions fiables et rapides vers l'hinterland régional et européen.
- Améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement et la qualité de service pour les chargeurs.
- Créer des emplois locaux directs et indirects (chantier, exploitation, logistique) et soutenir la formation professionnelle dans les filières ferroviaires et portuaires.

**Notre soutien est conditionné à la mise en œuvre effective des mesures suivantes :
Electrification et gabarits adaptés aux trains longs, raccordements et créneaux garantis, mesures strictes de compensation environnementale, dispositifs de réduction des nuisances pendant les travaux, clauses favorisant l'emploi local et accès non discriminatoire aux infrastructures.**

